

HONORAIRES DE GESTION ET DE LOCATION (en vigueur à compter du 01/04/2017)

GESTION SIMPLE	6,50 % H.T des sommes encaissées (soit 7,8 % TTC)
GESTION ASSURANCE LOYERS IMPAYES	5,60 % H.T des sommes encaissées (soit 6,72 % TTC) 2,80 %
BAUX D'HABITATION ET BAUX MEUBLES	<p>Honoraires afférents d'entremise et de négociation : 50 € H.T forfaitaire (soit 60 € TTC) (exclusivement à la charge du bailleur)</p> <p>Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier et rédaction du bail : 12 € TTC / m² en zone très tendue 10 € TTC / m² en zone tendue 8 € TTC / m² en zone non tendue</p> <p>Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m²</p>
BAUX A USAGE DE STATIONNEMENT	15% H.T (soit 18% TTC) du loyer annuel 50% à la charge du locataire et 50% à la charge du propriétaire

(Taux de TVA en vigueur : 20%)

Orpi – Foncit Immobilier
92 rue de Paris 91120 PALAISEAU
Tél : 01 69 93 83 39

RCS Evry B420 480 634 - Carte professionnelle N° 318 - 477 délivrée par la préfecture de l'Essonne- Garantie Financière SOCAF – 26 avenue de Suffren, 75015 Paris - Montant garantie 600 000 €

www.orpi.com